

# Transporteur de marchandises et de loueur de véhicules industriels

Arrêté du 17 novembre 1999 (à distance)

## Public

- Tout public.

## Pré-requis

- Aucun.

## Objectifs

Permettre au participant de se présenter à l'examen d'attestation de capacité professionnelle de transport public et de loueurs de véhicules industriels dans les meilleures conditions.

## Éléments de contenu sur une durée de 216 heures

- Droit civil
- Droit commercial
- Réglementation sociale
- Réglementation professionnelle
- Normes et exploitation technique
- Sécurité
- Transports internationaux
- Gestion commerciale
- Gestion financière

## Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travaux individuels
- Mises en situation

**Option complémentaire** : un stage de révision d'une semaine peut être proposé dans un de nos centres dispensant des formations de préparation à l'Attestation de Capacité de Transporteur de marchandises et de loueur de véhicules industriels.

## Validation

Attestation de capacité de transport est délivrée par le Préfet de région, si réussite à l'examen.